

Toxicité des polluants éternels: les industriels savaient



Des chercheuses ont découvert que les chimistes disposaient d'informations sur la toxicité de des PFAS «au moins vingt-et-un ans» avant le grand public (Flickr / Marion Deveaud / CC BY-NC-SA 2.0)

Les chimistes 3M et DuPont ont sciemment caché la toxicité des PFAS, présents dans les poêles, emballages, vernis... Ils savaient dès les seventies que ces polluants éternels étaient très dangereux. Papier toilette (<https://reporterre.net/Le-papier-toilette-contient-des-polluants-eternels-toxiques>), emballage alimentaire, peinture poêle anti-adhésive vernis.

Vous êtes en contact constant avec plusieurs produits contenant des per- et polyfluoroalkylés (PFAS), des substances ultratoxiques prisées par les industriels pour leurs propriétés antiadhésives, antitaches et imperméabilisantes. Peut-être étiez-vous déjà au courant de la dangerosité de ces polluants dits éternels, car pouvant persister pendant des milliers d'années dans l'environnement. Leurs fabricants la connaissent depuis plusieurs décennies.

C'est ce que révèle une étude réalisée par une équipe de scientifiques de l'université de Californie à San Francisco, publiée le 1^{er} juin 2023 dans la revue *Annals of Global Health*. En analysant des documents internes de DuPont et 3M – les principaux producteurs de PFAS –, les chercheurs ont découvert que ces deux entreprises disposaient d'informations sur la toxicité de ces substances «*au moins vingt-et-un ans*» avant le grand public. Plutôt que de mettre fin à leur production, elles ont préféré dissimuler leurs données, au mépris de la santé des humains et de la planète.

Les «*documents secrets*» analysés dans le cadre de cette étude ont été produits entre 1961 et 2006. L'équipe de chercheurs a réussi à les obtenir grâce à Robert Bilott, célèbre avocat étatsunien dont la lutte acharnée contre les PFAS a inspiré le film *Dark Waters*. Lui-même a pu mettre la main sur ces rapports, mémos, échanges de courriels et notes internes à la faveur des procédures judiciaires qu'il a intenté contre DuPont et 3M, en 2001 et 2018. Il a fait don de ces documents à la bibliothèque de l'Université de Californie à San Francisco, où ils ont pu être décryptés par trois spécialistes en santé publique et en pollution chimique.

Leur analyse montre que DuPont et 3M ont disposé d'indices (puis de preuves) de la dangerosité des PFAS bien avant 1991, date à laquelle a été publié le premier article scientifique établissant que ces substances représentaient «*vraisemblablement un risque*» pour la santé humaine.

Le premier signal d'alerte a été émis en 1961, lorsqu'un toxicologue travaillant pour DuPont a découvert que le Téflon (<https://reporterre.net/Teflon-les-molecules-toxiques-s-incrustent-partout-jusqu-aux-trefonds-de-l-Arctique>) – un revêtement pour

casseroles développé par l'entreprise et bourré de PFAS – augmentait la taille du foie des rats qui y étaient exposés. Dans son rapport, ledit toxicologue recommandait de manipuler les substances composant le Téflon avec *«une attention extrême»*, et d'éviter à tout prix le contact avec la peau.

Neuf ans plus tard, le doute n'était plus permis. En 1970, le laboratoire Haskell (financé par DuPont) a établi que l'acide perfluorooctanoïque (ou C8, une substance appartenant à la famille des PFAS et utilisée au cours du processus de fabrication du Téflon) était *«très toxique quand inhalé»*, et *«modérément toxique quand ingéré»*. En 1979, dans un rapport confidentiel à destination de l'entreprise, le même laboratoire indiquait que les chiens à qui l'on faisait avaler 450 milligrammes de cette molécule mouraient dans les deux jours. Des *«dommages cellulaires»* étaient également observés sur leurs cadavres.

Rebelote en 1980. Les services des ressources humaines de DuPont et 3M ont décidé, cette année-là, de mener un sondage auprès de leurs employés. Les résultats avaient de quoi inquiéter: deux des huit ouvrières tombées enceintes lorsqu'elles travaillaient pour DuPont avaient accouché d'enfants souffrant d'anomalies congénitales. Le premier était né avec une seule narine et une malformation de l'œil; le second, avec des malformations de l'œil et des canaux lacrymaux.

Des PFAS avaient par ailleurs été retrouvés dans le sang ombilical d'un troisième nourrisson. Non seulement ces résultats n'ont pas été transmis à la communauté scientifique, mais DuPont n'a pas pris la peine d'en informer ses employés.

Un an plus tard, des toxicologues travaillant chez 3M ont confirmé que l'exposition de rates enceintes au C8 pouvait provoquer des pathologies de l'œil du fœtus. Comme toutes les études réalisées par les deux firmes entre 1961 et 1994, ces résultats sont demeurés confidentiels. La communauté scientifique n'a pris connaissance des risques de malformation associés à l'exposition aux PFAS que trente années plus tard.

DuPont et 3M n'ont pas seulement omis de transmettre: ils ont menti. En 1980, alors que les preuves de la dangerosité des PFAS s'accumulaient sur leurs bureaux depuis bientôt vingt ans, les directions de DuPont et de 3M ont assuré leurs employés, dans un mémo, que l'acide perfluorooctanoïque était aussi *«peu toxique que le sel de table»*. Fiction maintenue l'année suivante, au cours de laquelle DuPont a assuré à ses ouvriers qu'il n'existait *«aucune preuve»* de leur exposition à des concentrations de C8 délétères.

Le grand public a également été la cible de l'entreprise: en 1991, suite à la découverte de PFAS dans des eaux souterraines à proximité d'une usine DuPont, l'entreprise a affirmé dans un communiqué de presse que le C8 n'avait *«aucun effet néfaste sur la santé humaine aux niveaux de concentrations détectés»*.

Selon Tracey Woodruff, professeure à l'université de Californie à San Francisco et co-autrice de cette étude, l'analyse des documents internes de DuPont et 3M montre clairement que l'industrie chimique était consciente des dangers des PFAS, et n'a pour autant informé ni le grand public, ni les régulateurs, ni ses propres employés des risques. Ces derniers étaient pourtant très importants.

Les PFAS peuvent provoquer des cancers, notamment des reins et des testicules, ainsi que des perturbations hormonales, des troubles de la fécondité et des dérèglements du système immunitaire. Ils sont aujourd'hui omniprésents. Le programme de biosurveillance Esteban a montré en 2020 (<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/exposition-a-des-substances-chimiques/perturbateurs-endocriniens/documents/rapport-synthese/impregnation-de-la-population-francaise-par-les-composes-perfluores-programme-national-de-biosurveillance-esteban-2014-2016>), qu'ils étaient détectables dans le sang de toute la population française, enfants compris. Des scientifiques en ont trouvés jusque dans les tissus des ours polaires du Groenland.

Dans un communiqué de presse, la chercheuse Nadia Gaber (qui a également participé à cette étude) fait le vœu que ces résultats encouragent les États à suivre une approche de précaution en ce qui concerne la régulation des substances chimiques. *«Alors que de nombreux pays mènent des actions légales et législatives pour réduire la production de PFAS, nous espérons que les preuves présentées dans cette étude pourront leur être utiles»*, abonde Tracey Woodruff.

Les scientifiques seront-elles exaucées? Le 31 mai 2023, la commission du développement durable de l'Assemblée nationale examinait une proposition de loi visant à limiter la contamination aux PFAS. Selon le député (LIOT) David Taupiac, rapporteur, le texte aurait été *«vidé de sa substance»* par la majorité.

Bruno Bourgeon, président d'AID <http://www.aid97400.re>

D'après Reporterre du 01 Juin 2023 <https://reporterre.net/Toxicite-des-polluants-eternels-les-industriels-savaient-depuis-50-ans>